

## L'édito du Président

C'est une édition spéciale que nous vous présentons dans ce 4<sup>ème</sup> numéro des Nouvelles de l'AVENIR. Nous avons fait parvenir au Président du Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses Rivières, fin août, nos propositions de réflexion et d'actions concernant le document préparatoire à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Essayons d'y voir clair : au début de notre mouvement, en 2004, à la suite de la marche de protestation au Puy et à la remise de notre pétition à M. le Président du Conseil Général de la Haute-Loire, ce dernier s'était engagé à ce que les projets que nous combattons soient étudiés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale. Ce schéma devait être élaboré dans les deux années suivantes par le Pays de l'Yssingelais, à travers l'organisme qui le représentait depuis peu, le Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses Rivières.

Il s'agissait de notre première victoire : l'étude des projets était suspendue aux positions que prendrait le syndicat mixte, et qui apparaîtraient dans le document final proposant les grandes orientations pour ce secteur du département.

Le Syndicat Mixte de la Jeune Loire a effectivement commencé ses travaux de réflexion en 2005, auxquels nous avons parfois été associés. Il a travaillé, à l'aide de trois commissions de travail et différents ateliers à la rédaction d'un diagnostic, puis à l'écriture d'un document préparatoire, le

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), qui lui-même donnera lieu à l'élaboration du document final, le DOG : Document d'Orientations Générales, qui fixera les grandes orientations d'aménagement.

Après la validation du PADD, les élus du Pays de l'Yssingelais travaillent maintenant sur le projet de Document d'Orientations Générales. Nous avons été conviés, le 30 mai 2007, à la réunion de présentation concernant le thème « Environnement et cadre de vie ». Les personnes présentes devaient faire part de leurs remarques avant le mois de septembre 2007. C'est ce que nous avons bien évidemment fait, en tant que citoyens concernés par notre avenir.

Et c'est l'intégralité de nos réflexions et de nos propositions que nous vous livrons dans ce numéro exceptionnel. Nous maintenons notre ligne de transparence totale.

Comme toujours, vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site internet à l'adresse suivante <http://perso.organge.fr/avenirdgl/>

Le Syndicat Mixte joue lui aussi la transparence, puisqu'il publie depuis le début, sur son site internet, l'ensemble des travaux qu'il conduit, en particulier ceux qui concernent le SCOT (<http://www.pays-jeuneloire.fr>).

A vous, amis lecteurs, de vous faire une idée et une opinion.

Il ne nous reste plus qu'à attendre le document définitif, le

DOG, qui devrait être rédigé d'ici la fin de l'année. Il s'agira bien du document final qui fixera les règles du SCOT. Et comme le rappelait M. Vial, le Président du Syndicat Mixte, « les règles deviendront des contraintes réglementaires ». C'est-à-dire qu'elles s'imposeront aux élus qui disposeront de deux ans pour mettre leurs documents d'urbanisme en conformité.

Nous verrons bien ce qui sera écrit à propos du développement du secteur qui nous concerne. Comptez sur nous pour étudier dans le moindre détail les propositions qui seront faites. Nous aurons alors la possibilité de faire remonter nos remarques et critiques lors de l'enquête publique prévue à l'issue du SCOT.

L'avenir nous dira si ce document constitue un tournant important dans notre mouvement. Dans tous les cas, il nous éclairera sur la forme que prendront nos actions futures.

Comme chaque année en septembre, nous allons bientôt pouvoir nous rencontrer, puisque notre prochaine assemblée générale est fixée le : **vendredi 28 septembre 2007 à 20h00** au château des Evêques à Monistrol sur Loire.

Comme d'habitude elle sera suivie du verre de l'amitié. Nous comptons sur vous, sur votre participation, sur vos propositions et sur votre soutien.

Nous sommes encore là...

Très bonne lecture, et à bientôt.

**Jacques Barlet**

## Remarques préliminaires

Les pistes de réflexion proposées par AVENIR se veulent constructives et sont le fruit de nombreux échanges et débats au sein de notre association. Nous rappelons une nouvelle fois que nous ne sommes pas spécifiquement qualifiés dans l'aménagement routier, mais, en tant que citoyens responsables et concernés, il nous semble indispensable de proposer des axes de réflexion, de bon sens, visant l'intérêt général, loin des aberrations, des gabegies financières et des intérêts d'un petit nombre. Nous sommes conscients qu'il ne s'agit que de propositions, qui devront être approfondies,

étudiées, chiffrée par des experts. La démarche de démocratie participative initiée par le Syndicat Mixte est une première sur notre secteur et doit être saluée comme telle. Elle a donc été fort appréciée, notamment sur les points suivants : l'accès libre aux documents et études en possession du Syndicat Mixte, la présentation de nos travaux de comptage devant l'assemblée du Syndicat Mixte (fin 2005), la possibilité pour la société civile de participer aux réunions et débats d'élaboration des différentes phases du SCOT ainsi que l'envoi des comptes-rendus des commissions et la mise en ligne des informations sur le site

internet du Syndicat. Néanmoins le bilan de la concertation effective est plutôt en demi teinte avec une faible implication de la société civile (peu d'associations présentes aux différentes rencontres) ainsi que la faible participation des élus monistroliens aux réunions publiques, la faible fréquence de réunions des commissions (2 rencontres en 2 ans), des oublis d'envoyer des invitations aux réunions, des invitations par téléphone du jour au lendemain, des réunions à des heures non compatibles avec une vie active (ex: le jeudi à 16h) et l'organisation de tables rondes qui sont en fait une « grand messe » sans dialogue ni échanges possibles.

## Remarques générales et contributions sur les différents thèmes du Document d'Orientation Générales (DOG)

Nos remarques sont structurées suivant la présentation des différents thèmes proposés dans le projet de DOG daté du 22 juin 2007 (disponible en téléchargement sur le site du Syndicat Mixte).

### Thème 1 - Aménagement du territoire

**Démographie** (page 7) Le projet de DOG mentionne « Une volonté : freiner la démographie dans le nord du pays ». Cela nous paraît nécessaire et sain pour un développement maîtrisé. Néanmoins, le DOG doit prévoir non seulement la répartition des évolutions (toutes les zones ne peuvent et ne doivent pas freiner au même rythme) mais aussi des instruments de mesure et des dates d'évaluation pour chaque territoire afin de vérifier régulièrement la tendance de l'évolution démographique. Sans outil statistique et échéance intermédiaire de mesure, cette volonté politique restera un vœu pieu.

**Armature urbaine** (page 9) Le DOG fait état d'un débat sur les catégories de l'armature urbaine. Mais quelle que soit l'issue du débat en cours, le plus important pour nous réside, d'une part, dans le ralentissement des rythmes de croissance des villages et d'autre part, dans la mise en place d'une véritable politique de services publics équilibrés et répartis sur le territoire. Cela signifie que, non seulement le commerce doit faire l'objet d'un schéma de pays, mais surtout que l'implantation d'équipements publics doit être coordonnée à l'échelle du pays : écoles, équipements sportifs, crèches, centres de loisirs... Un double effet peut

être attendu : diminution du trafic routier inter-villes (ex : Bas-Monistrol) et des traversées de villes plus aisées et plus agréables pour les piétons et vélos. Tous ces éléments devraient être ajoutés au document.

De plus, AVENIR souhaite que toutes les communes de plus de 2 000 habitants soient dotées d'un Plan Local d'Urbanisme. Il n'est plus acceptable aujourd'hui que des enjeux majeurs comme le foncier et son affectation ne soient pas le fruit de décisions collégiales et transparentes.

**Le développement d'un habitat adapté** (page 10) Une prescription supplémentaire pourrait être ajoutée au DOG : favoriser la construction de logements adaptés aux seniors, aux jeunes et aux personnes à mobilité réduite en centres bourgs.

**Infrastructures nécessaires au développement : la route** Les 4 objectifs proposés (page 11) sont cohérents mais de niveau différent (« 1-limiter les accès nouveaux sur les axes stratégiques, 2-préserver des terrains autour des échangeurs, 3-développer des axes transversaux et 4-politiques volontaristes pour les transports doux ») . En effet, si l'objectif 1 paraît une mesure opérationnelle et simple à mettre en œuvre, il semble que l'objectif 3 relève de la bonne intention. Nous proposons qu'une mention plus explicite soit

## Thème 1 – Aménagement du territoire (suite)

formulée du type : dans tous travaux d'aménagement de voirie sur les axes structurants, sur les routes reliant 2 villes ou sur les axes traversant les villages, des espaces seront obligatoirement réservés aux transports doux (vélos et autres mode de déplacement non motorisé). De même, de manière systématique des protections phoniques naturelles ou artificielles devront être envisagées.

### Infrastructures nécessaires au développement : les gares (page 12)

Tout d'abord la carte est illisible. Il aussi est question de renforcement de liaisons bus, mais sur le secteur de Monistrol, elles n'existent même pas. Pour les pôles urbains, dans une logique de mise en place d'un service de transport par bus, il est nécessaire de réserver des emplacements fonciers pour créer des gares routières à proximité immédiate des centres villes (écoles et commerces). Yssingaux pourrait servir d'exemple.

Il est indispensable d'intégrer les conclusions du comité de ligne SNCF, créé à l'initiative du Conseil Régional

d'Auvergne, notamment en ce qui concerne les gares. Là encore, il nous paraît nécessaire d'aller plus loin dans la formulation des actions. Nous proposons d'ajouter : aménagement de parkings éclairés et adaptés aux différents mode de transports (voiture, vélo, moto, ...) attenants aux gares. Il faut aussi proposer aux usagers des lieux sécurisés, adaptés (poussettes, personnes à mobilité réduite, ...), propres, conviviaux et abrités pour attendre les trains. Nous pensons également qu'il faut identifier les gares de Bas en Basset et d'Aurec sur Loire comme étant d'intérêt du pays et devant devenir à terme des pôles intermodaux.

L'aspect accueil des voyageurs n'est pas suffisant, il est selon nous indispensable d'améliorer l'offre de transport par des trains plus fréquents et plus rapides permettant des interconnexions ferroviaires avec St Etienne et Lyon, d'un côté, et des interconnexions Bus avec Le Puy de l'autre. Là encore il faut se rapprocher du comité de ligne SNCF.

## Thème 2 – L'économie

Le projet de DOG base ses propositions (pages 13 à 15) sur une démarche foncière et bâtie. Bien qu'indispensable, celle-ci ne suffit pas. Nous souhaitons aussi que le développement économique de notre secteur soit orienté sur plusieurs de ses forces existantes : le pôle plastique et textile ainsi que sur les richesses naturelles intrinsèques de notre territoire. Pour le « pôle plastique » et celui du textile, il s'agira d'accompagner ces secteurs dans les innovations à faire pour

s'adapter aux marchés. Pour les ressources naturelles, il s'agira d'exploiter notamment les formidables potentiels à notre disposition, sous exploités, du tourisme et du bois. Ces 2 secteurs devront faire l'objet d'investissements de tous les partenaires afin de structurer les filières. Pour le tourisme cela passera par le développement de toutes les activités qui lui sont liées : hébergement, restauration, produits du terroir, activités de loisirs, ... et bien

sûr la préservation et la mise en valeur des sites naturels et du patrimoine. Pour le bois, il s'agira notamment valoriser le bois local et d'aider à la ification des productions de notre secteur.

Pour tous ces secteurs d'excellence et d'une façon générale, la formation professionnelle et l'enseignement devront être intégrés dans le plan de développement économique avec notamment la création de filières d'enseignement supérieur sur place.

## Thème 3 – L'environnement et le cadre de vie

Les énergies nouvelles pourraient faire l'objet d'une politique volontariste, voire exemplaire, en ce qui concerne le bois, les pompes à chaleur, le chauffage solaire, le photovoltaïque, .... et autres systèmes de cogénération, notamment pour les professionnels. Les déplacements piétons et vélo devraient être encouragés avec la

prise en compte de création de « voies vertes » reliant les principaux services publics et les principales villes. Le Conseil général a élaboré un schéma départemental des espaces naturels sensibles et notre secteur fait l'objet de nombreuses protections (Natura 2000, ...) qui doivent être intégrés au DOG. Concernant la gestion des

déchets, il est inacceptable qu'en 2007 le tri sélectif ne soit pas organisé dans nos communes au même titre que les ordures ménagères. Cela reste aujourd'hui un acte volontaire donc limité. Toute une filière économique liée au recyclage pourrait être organisée et encouragée. Tout cela n'est pas évoqué dans les pages 16 à 19 du DOG.

Retrouvez toute l'information sur le site d'AVENIR

<http://perso.orange.fr/avenirdgl/>

## Réflexions et contributions concernant l'aménagement de la RD12

En tant que propositions alternatives à la création d'un viaduc, nos réflexions concernant l'amélioration des routes existantes sont au nombre de huit et visent à atteindre 3 objectifs à court terme : répartir et équilibrer les flux routiers sur la vallée de la Loire, rendre le trafic plus fluide et plus sécurisé sur la RD 12 et diminuer les nuisances sonores pour les riverains de cette même route.

Piste de travail 1 : Comme le propose le projet du DOG, il est indispensable d'interdire la création d'accès directs sur la RD 12. Il faut même aller plus loin en supprimant les accès existants des particuliers, en créant des contre-allées sur le secteur allant du carrefour de Gourdon à la gare.

Piste de travail 2 : Aménager l'accès à la gare : créer un rond-point au croisement de la gare avec éventuellement un bi-pass pour les véhicules venant de Monistrol (en parallèle avec l'aménagement de la gare et de ses abords).

Piste de travail 3 : Créer un rond point au carrefour Gourdon-Basset.

Piste de travail 4 : Supprimer les tourne-à-gauche et les « haricots ». Il faudrait interdire tout franchissement de la voie. Ainsi, au lieu de tourner à gauche en franchissant la voie, en créant du danger dans les 2 sens, nous proposons que l'automobiliste regagne le rond-point le plus proche, fasse demi tour, et revienne sur ses pas pour finalement tourner à droite, ne faisant ainsi que ralentir les flux mais ne créant pas d'arrêt du trafic.

Piste de travail 5 : Créer des voies de transports doux (pistes cyclables + chemins piéton) le long du parcours.

Piste de travail 6 : Créer des talus naturels et végétalisés (partout où c'est possible, sinon prévoir des murs anti-bruit) pour améliorer la qualité de vie des riverains.

Piste de travail 7 : Poursuivre l'amélioration du maillage et du rééquilibrage routier afin de mieux répartir les flux sur la vallée de la Loire. En aval et amont de la RD 12, améliorer la D103 entre Retournac et Yssingeaux, aménager la liaison D9 et D103 (contournement du bourg de Retournac), valoriser et aménager le RD 45 entre Pont Salomon et Aurec sur Loire.

Piste de travail 8 : Tout aménagement devra prendre en compte une dimension paysagère et d'intégration aux lieux.

Dans une vision à plus long terme, il est indispensable de prévoir des réserves foncières inter-urbaines entre Bas et Monistrol via la gare SNCF en vue du développement futur du trafic routier. Cette voirie pourrait potentiellement capter près de 50% des flux de la RD12. La solution retenue devra prioriser le secteur permettant la meilleure fluidité de parcours, mais surtout le moins urbanisé. Ce choix de réserve devra s'accompagner d'une limitation forte de l'urbanisation le long du futur itinéraire.

### ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

## Vendredi 28 septembre 2007 à 20h

Au Château des Évêques à Monistrol sur Loire

Venez vous informer sur l'association, son bilan 2006/2007 et les actions pour 2007/2008, sur l'avancée des projets de viaducs sur la Loire pour relier Beauzac à Monistrol sur Loire ou à St Maurice de Lignon. Venez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'association.

Le verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de la réunion. Ambiance conviviale assurée.

### **Bulletin d'adhésion 2007/2008**

A envoyer à : Avenir des Gorges de la Loire, Nant, 43120 Monistrol sur Loire

Nom et prénom : .....

Adresse complète : .....

N°Tel : ..... Courriel : .....

J'adhère à l'association et j'adresse un chèque de cotisation de 10€ à l'ordre d'AVENIR

J'adhère à l'association et j'adresse un chèque de .....€ correspondant à ma cotisation de 10€ et à un don de .....€